

SENTIER DE LA RIVIÈRE ALEX



ZEC
Des Passes

PROFITEZ DE CES INFRASTRUCTURES

A1:
AIRE DE REPOS AVEC PLATEFORME

A2:
AIRE DE REPOS AVEC BANC

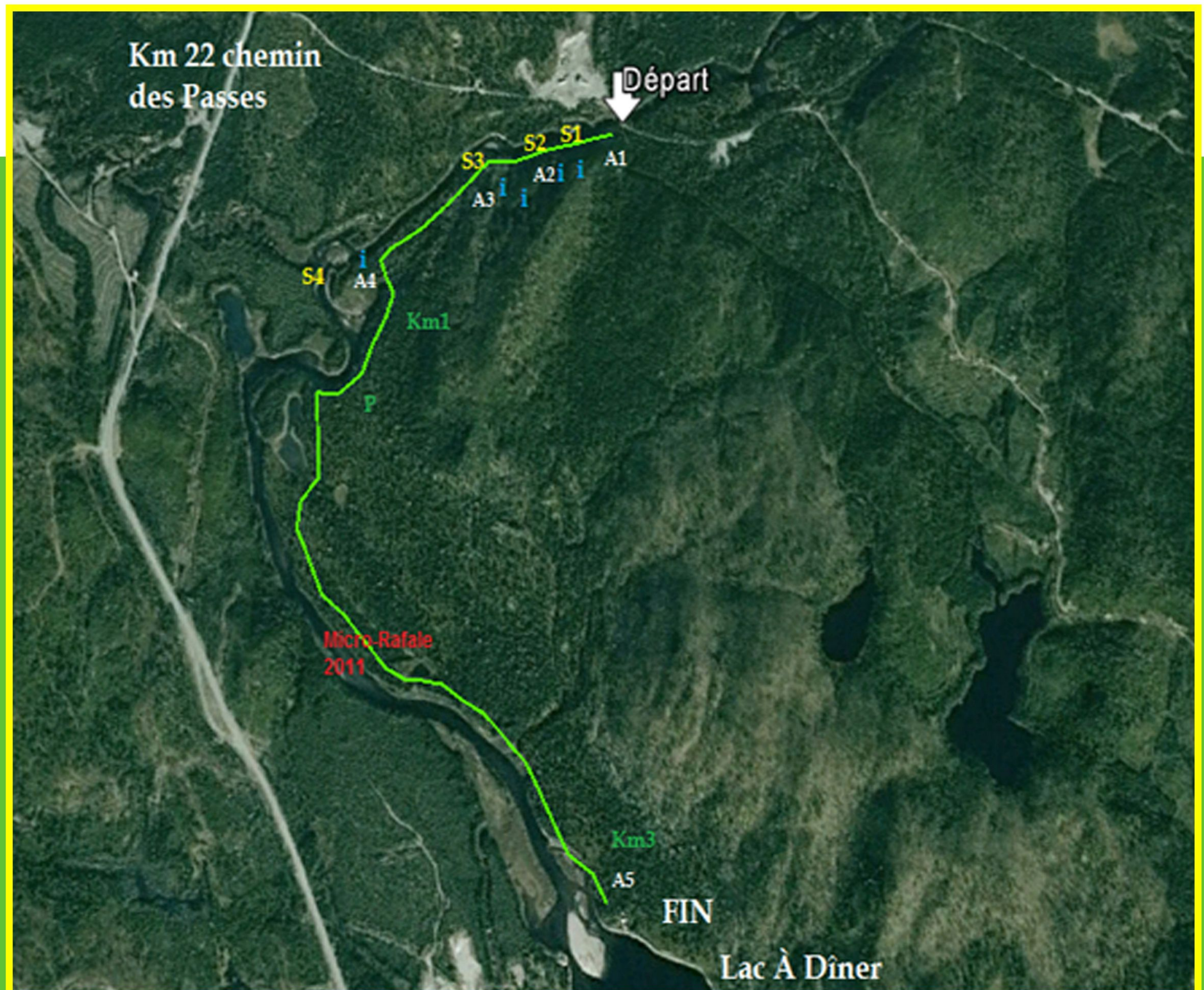
A3:
AIRE DE REPOS AVEC TABLE

A4:
AIRE DE REPOS AVEC BANC

A5:
AIRE DE REPOS AVEC BANC ET TABLE

S1 - S2 - S3 - S4:
SITES DE PÊCHE AMÉNAGÉS

i:
PANNEAUX D'INTERPRÉTATION



- ➡ Avant d'utiliser le sentier pédestre, informez vos proches de vos intentions.
- ➡ Soyez assuré de pouvoir être de retour avant la noirceur. Le parcours aller et retour du sentier est estimé à 3 heures de marche.
- ➡ Pour votre protection, apportez avec vous : sifflet, clochette ou gaz poivré.
- ➡ Restez dans le sentier et rebrousser chemin si vous êtes incertain.
- ➡ Pour une longue randonnée, ayez les équipements nécessaires : bottes adaptées, insectifuges, imperméable, pantalon long, lunch, etc.
- ➡ En tout temps, exercez une surveillance étroite des jeunes qui vous accompagnent.
- ➡ Informez le personnel de la Zec des Passes de toutes anomalies ou bris des équipements.

**LA ZEC DES PASSES SE DÉCHARGE COMPLÈTEMENT DE TOUTE RESPONSABILITÉ
QUANT AUX PRÉJUDICES, DOMMAGES OU ACCIDENTS POUVANT DÉCOULER D'ACTIVITÉS
DE PRÉLÈVEMENT FAUNIQUE OU AUTRES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES SUR SON TERRITOIRE.**



ZEC
Des Passes